

Pièce No. 22.

COUR DU BANC DE LA REINE.

ROBERT CAMPBELL,

Demandeur,

vs.

GEORGE GORDON.

Défendeur.

Je, soussigné WELLINGTON ADAMS, de la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario, dentiste, prête serment et déclare ce qui suit :

1. Je connais les parties en cette cause.

2. J'ai lu dans les journaux un compte-rendu de l'instruction de cette cause et les dépositions de James Campbell et de John Anderson, deux des témoins produits par le demandeur, notamment ce qu'ils ont déclaré sous serment au sujet de la rencontre qu'ils ont faite du défendeur dans la rue, après sa sortie de la maison du demandeur le matin en question, et à l'égard de laquelle ils ont juré que le défendeur, sur ce qu'ils l'avaient accusé d'avoir eu des rapports criminels avec la femme du demandeur, serait demeuré d'accord de la vérité de cette accusation, en disant que ça avait été plus fort que lui et que ce n'était pas sa faute.

3. Je demeure dans la maison située du côté de la rue opposé à celui où le défendeur et les dits deux témoins se tenaient dans le moment où cet aveu aurait été fait ; j'ai entendu alors les propos échangés entre le défendeur et les dits James Campbell et John Anderson ; et je déclare que le défendeur, dans cette circonstance, n'a fait aucun aveu tel que les dits deux témoins Campbell et Anderson l'ont affirmé par serment, mais qu'au contraire j'ai distinctement entendu le dit James Campbell, d'une voix forte et menaçante, demander au défendeur d'avouer qu'il avait eu ce commerce criminel, et que le défendeur a véhémentement dénié l'accusation et menacé le dit James Campbell de lui donner des coups s'il la proférait encore.

4. Au moment de leur entretien, j'étais chez moi à une fenêtre ouverte, en face d'eux, à la distance d'environ trente à quarante verges ; et grâce au ton élevé dont ils parlaient, j'ai entendu chacune de leurs paroles ; et je déclare hardiment que les dits James Campbell et John Anderson, dans leurs témoignages au sujet de ce prétendu aveu, ont affirmé une chose absolument inexacte et fausse.

5. Le matin en question il faisait beau, il n'y avait que peu ou point de vent ; je connaissais et je reconnus les dites personnes à leur voix.

Assermenté devant moi, en la ville de
Whitby, comté d'Ontario, le 19^e
jour de novembre, 1873.
J. HOMER GREENWOOD,
Commissaire, etc.

WELLINGTON ADAMS.

Conféré par moi, ce 25^e jour de mars 1876, avec un affidavit en la possession de James Fraser, esq., greffier-adjoint de la couronne du comté de Carleton, lequel a dit l'avoir reçu de Robert G. Carleton, greffier de la couronne, — et trouvé conforme à l'original.

E. L. MONTIZAMBERT,
Greffier en loi du Sénat.